

23 Novembre 2017

Development of the Private Sector

Présentation des lignes de Financement de la SID

SOMMAIRE

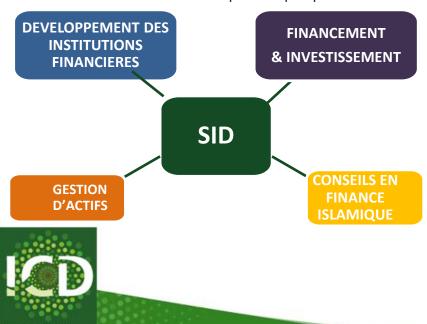
- Présentation de la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID)
- 2 Concept de la Ligne de Financement de la SID
- 3 Critères d'évaluation des institutions financières
- **4** Contrats
- Mécanismes de la Ligne de financement
- 6 Décaissement
- 7 Etudes de Cas
- **9** Partenaires
- **9** Glossaires

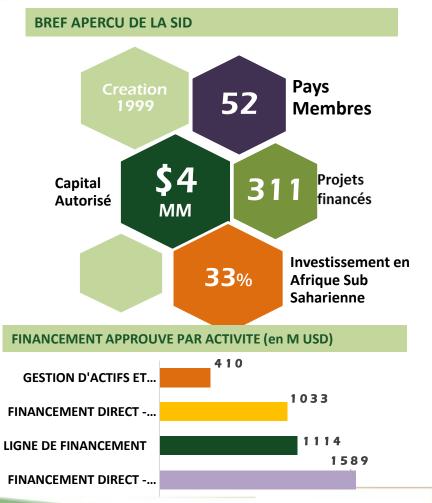


Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé

MISSION ET ORGANISATION

- Membre du Groupe Banque Islamique de Développement
- ➤ **Mission:** Compléter le rôle joué par la Banque Islamique de Développement (BID) à travers le développement et la promotion du secteur privé en tant que véhicule pour stimuler la croissance économique et la prospérité.





«Concept de la Ligne de financement »

CONCEPT DE LA LIGNE DE FINANCEMENT	La ligne de financement est une opération par laquelle la SID met en place en faveur des institutions financières de ses pays membres, des ressources dédiées aux PME éligibles, selon des mécanismes de mise à disposition compatibles aux principes de la Finance Islamique.
OBJECTIF	 Promotion d'un partenariat avec le système financier local en tirant profit de sa proximité vis-à-vis de la clientèle (réseau) et sa bonne connaissance du terrain. Amplification des impacts des interventions de la SID sur le développement des pays membres.
INSTITUTIONS FINANCIÈRES ÉLIGIBLES	Toutes institutions financières localisées dans un pays membres de la BID, régulièrement constituées et jouissant d'une bonne gouvernance
BÉNÉFICIAIRES FINAUX	PME ayant un impact potentiel sur le développement local et intervenant dans les secteurs d'activités compatibles
IMPACTS ATTENDUS SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCALE	Croissance économique locale Réduction de la pauvreté à travers la créations d'emplois Renforcement des performances du système financier local



Critères d'évaluation des institutions financières

Environnement et Gouvernance

L'environnement institutionnel et règlementaire de l'Institution Financière
□Stabilité socio politique nationale et bonnes performances macro économiques
□ Profil de l'actionnariat (présence d'actionnaires institutionnels de référence, appartenance à un Groupe bancaire, diversification adéquate de l'actionnariat, etc.);
□Compétences et intégrité de l'équipe de gestion (expériences, bonne connaissance du métier, bonne moralité, etc.)
□ La qualité de gestion (collégialité en matière de prise de décision, respect de la règlementation bancaire, indépendance des organes de contrôle interne, dispositif fiable en matière de sélection des risques et du suivi du portefeuille, assistance technique, etc.)
□Stratégie de développement en phase avec la mission de la SID dédiée au secteur privé
□Efficacité du Système d'information (fiabilité, sécurité, existence d'un PCA, etc.)
□L'expérience dans le financement des PMEs



Critères d'évaluation des institutions financières

Activités et situation financière

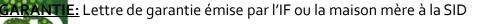
L'analyse détaillée de l'institution financière se fonde sur le modèle d'évaluation du risque de la SID. Ce dernier évalue : □ Compétitivité des produits et qualité de services à la clientèle ; La performance financière (évolution du PNB et du résultat net, respect des ratios prudentiels et de rentabilité, croissance maitrisée, liquidité, coefficient d'exploitation, etc.); □La structure et l'adéquation du capital (respect du Ratio de Solvabilité Internationale); La Qualité des actifs (niveau acceptable du taux de dégradation du portefeuille, respect des directives en matière de provisionnement, etc.); □ La Note/classe l'IF en fonction des limites d'exposition de la SID ; La capacité d'absorption du concours éventuel de la SID (existence d'un besoin avéré de financement

matérialisé par un pipeline de projets, évolution des approbations en faveur des PME, etc.)



Modalités de base

- **DEVISE**: Dollars US / Euros pour les décaissements et remboursements.
- <u>MODE DE FINANCEMENT</u>: Mourabaha, Commodity Mourabaha, Ijarah ou tout autre mode de financement en conformité avec les principes islamiques.
- MONTANT DE LA LIGNE DE FINANCEMENT: En fonction des conclusions de l'évaluation de l'Institution Financière.
- FRAIS DE DOSSIER: Un montant fixe pour couvrir les frais engendrés par la mise en place du financement
- **DUREE:** 3 à 7 ans, y compris une période d'implémentation de 12 mois.
- DELAI DE GRACE : Maximum 9 mois.
- MARGE DE LA SID: En fonction de la performance de l'IF ainsi que les coûts des ressources de la SID. La banque quant a elle peut appliquer au client le taux jugé adéquat.
- MONTANT A ALLOUER PAR SOUS PROJET : Ne peut dépasser 40% du montant de la ligne de financement.
- PENALITES DE RETARD DE PAIEMENT: Applicables mais à reverser à un organisme caritatif choisi par la SID.





Indirect

Wakala (contrat d'agence)
pour les institutions
conventionnelles



Direct

Mourabaha & Commodity

Mourabaha

pour les institutions islamiques

Institutions Financières Conventionnelles

- Convient aux Institutions Financières Conventionnelles
- La SID finance directement les PMEs par l'intermédiaire de l'IF.
- L'Institution Financière agit en tant que mandataire de la SID moyennant une commission.
- L'Institution Financière apporte à la SID la garantie de remboursement du client.
- Un contrat de financement est signé avec le Client est autorisé à acheter les biens pour le compte de la SID

Institutions Financières Islamiques

- Convient aux Institutions Financières Islamiques telles que les banques ou sociétés de crédit-bail.
- La SID achète les biens et les revend à l'Institution Financière Islamique. Cette dernière est à ce moment une cliente directe de la SID.
- L'Institution Financière revend ou loue les biens à ses clients à ses propres conditions.
- L'Institution Financière est autorisée à acheter des biens pour le compte de la SID.

Islamic Corporation for the Development of the Private Sector

Rôles de l'Institution Financière

Wakala

Tel que défini dans le Contrat Wakala

Identifier et évaluer les clients et les projets

Etablir la documentation juridique (Mourabaha / accord de vente)

Garantir le remboursement intégral de la SID par le client

Demander à la SID d'effectuer le paiement en faveur des fournisseurs (via la Banque ou directement)

Assurer le suivi de la mise en œuvre du projet et établir un rapport relatif au projet

S'assurer que le client effectue les versements en temps défini

Commodity Mourabaha

Selon les dispositions de l'Accord Mourabaha & Commodity Mourabaha

La SID finance directement la banque

S'engager à financer les PMEs selon les principes islamiques

S'engager à respecter les modalités de paiement préalablement fixées

Effectuer en temps opportun les versements dans les comptes-séquestres de la SID

Mécanismes de la Ligne de financement

La commodity Mourabaha représente ici une facilité de trésorerie que la SID met a la disposition de l'Institution financière conventionnelle, qu'elle peut utiliser pour une période ne dépassant pas 12 mois en attendant d'identifier les PMEs bénéficiaires.

Commodity Murabaha

- Identifier
- Evaluer
- Recommander les PMEs éligibles (clients),
- Mode de financement Murabaha (Achat-Vente suivi d'un remboursement en différé).

Convention d'Agence (Accord Wakala)

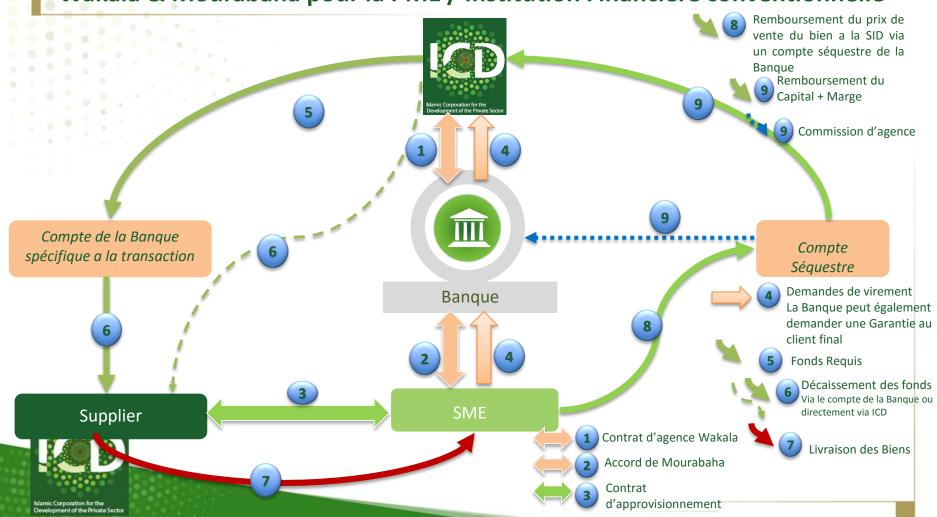
- La SID peut par ailleurs conclure un accord Commodity Murabaha (Achat-Vente des commodités) équivalent à une facilité de trésorerie avec l'Institution Financière
- L'Institution Financière pourra alors utiliser les fonds pour ses besoins de trésorerie sur une durée n'excédant pas 12 mois assortie d'une option de remboursement anticipée (au cas où l'Institution Financière aurait identifié une PME bénéficiaire avant l'expiration de la facilité de trésorerie et qu'elle souhaiterait lui réallouer la Ligne).

- Allocation de la ligne de financement aux PMEs
- PME sera créancière
- Institution financière passera alors de créancier à "Agent de la SID"

Murabaha



Wakala & Mourabaha pour la PME / Institution Financière conventionnelle



Décaissement pour une Wakala et Mourabaha pour une PME

Les décaissements sont opérés une fois que les conditions préalables mentionnés dans le contrat Wakala ou Mourabaha ont été satisfaites.

Les fonds sont transférés directement au fournisseur ou via le compte de la Banque après réception d'une demande de décaissement provenant de cette dernière.

La Banque dispose de 5 jours ouvrables bancaires pour effectuer le reversement au profit du fournisseur.

Les paiements en faveur du fournisseur peuvent être effectués directement ou par le biais des lettres de crédit.



Mécanisme de Décaissement Wakala / IF conventionnelle - Mourabaha PME

Rôle de la Banque :

- 1. Identification & Evaluation
- 2. Structuration Transaction
- 3. Emission garantie bancaire
- 4. Fixation taux de marge
- 5. Etablissement documentation







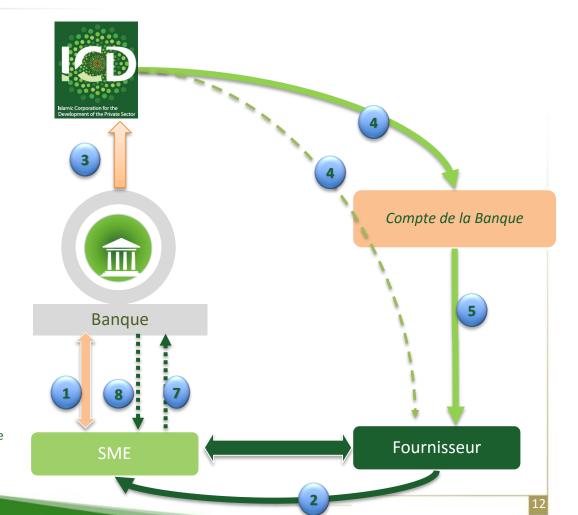
2 Contrat du fournisseur



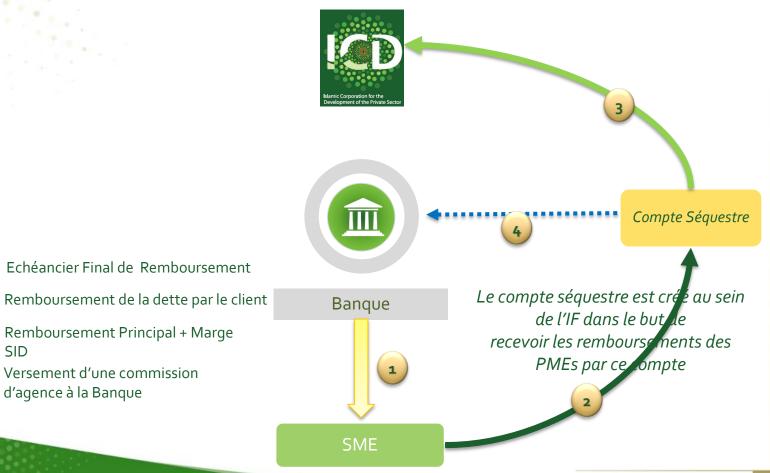
Demande de décaissement
Accord Mourabaha/ Ijarah
Lettre de garantie
Détails sur l'approvisionnement



Paiement du fournisseur par la Banque dans un délai de 5 jours



Mécanisme de remboursement IF conventionnelle / PME





Remboursement Principal + Marge

Versement d'une commission

d'agence à la Banque

Incidences Comptables pour l'Institution Financière conventionnelle / Financement PME

1ière étape : Décaissement facilité de trésorerie (Commodity Mourabaha)

La SID accordera une "Facilité de trésorerie à court terme d'une durée d'un an non renouvelable" à l'Institution Financière qui l'utilisera pour ses besoins de trésorerie. Cette facilité Commodity Mourabaha est dès lors considérée comme "Placement de Trésorerie à Court Terme" pour l'Institution qui devient par la même occasion "créancier vis-à-vis de la SID".

Ainsi, la rubrique « Prêt auprès d'autres institutions financières » dans les états financiers de l'Institution Financière indiquera le montant du prêt contracté auprès de SID. L'institution Financière devra dès lors effectuer des paiements différés comprenant le montant principal majoré de la marge de profit (le prix de vente) suivant un échéancier initialement convenu (maximum 12 mois).

2ième étape: Convention d'agence ou Wakala

La convention d'agence avec l'Institution Financière l'habilite à identifier, évaluer et recommander les PMEs éligibles (clients), qui seront financées par la SID. Puisque la SID finance la PME sélectionnée, alors l'opération de financement ne figurera pas dans la rubrique « Prêts aux entreprises ou Financement aux entreprises » de l'Institution Financière. Le portefeuille de prêt ne changera guère. L'Institution Financière enregistrera les opérations de financement dans la rubrique "Engagement Hors Bilan" car elle agira en tant que Garante des PMEs financées. Pour rappel, l'Institution Financière aurait recueillie les garanties (collatérales) nécessaires auprès des PMEs lors du processus d'évaluation et d'approbation du financement afin de se prémunir de tout risque de défaut de paiement.

3^{ième} étape : Remboursement

Les remboursements des PMEs se feront directement sur le compte de la SID ouvert auprès de l'Institution Financière. La SID prélèvera le principal ainsi que sa marge convenue du compte séquestre, puis restituera à l'Institution Financière la commission d'agence et la marge (taux du prêt au client moins taux de sortie appliquée chargée par la SID). La marge générée par ce financement se traduira dans les états financiers par une augmentation des «Commissions» d'agence.

Cas pratique

Accord Ligne de Financement

- La SID octroie une ligne de financement à XYZ Bank
- 20 M d'euros
- Maturité de 5 ans
- Frais de dossier: 1%
- Marge de 6% par an

Facilité de trésorerie (Commodity Mourabaha)

- Facilité de trésorerie d'un an correspondant à la période d'identification de Projet Eligible
- XYZ Bank utilise ces fonds pour ses besoins de trésorerie pendant une durée de 12 mois

Remboursement de la Facilité de trésorerie

- 21.2 M représentant le principal et la marge de 6%
- Compte séquestre de la SID auprès de XYZ
 Bank

Convention d'Agence (Wakala)

- Wakala entre la
 SID et XYZ Bank
- Maturité restante de 4 ans, vu que XYZ Bank a utilisé la première année pour son propre financement.
- XYZ identifie et sélectionne la PME ABC Sarl et décide de la financer.

Financement de ABC Sarl

Financement Mourabaha entre la SID et ABC Sarl

- XYZ Bank collecte les garanties requises pour financer ABC Sarl
- XYZ Bank décide d'appliquer à ABC Sarl un taux de 10%
- XYZ Bank émet une lettre garantie à la SID pour couvrir les remboursements par ABC. Sarl

Remboursement

- ABC Sarl effectue les remboursements sur le compte de la SID ouvert dans les livres de XYZ Bank.
- SID prélèvera 20M
 plus sa marge de
 6% par an.
- XYZ Bank percevra 4% (10% - 6%) de marge par an
- De plus, XYZ percevra 100 Euros de commission d'agence payée par SID



Glossaire

- Wakala : la wakala est un mandat d'agence (formalisé sous la forme d'un contrat) par lequel une institution financière est chargée de réaliser des investissements pour le compte d'un investisseur qui paie en contrepartie une rémunération fixe ou indexée au résultat ;
- Commodity Mourabaha : il s'agit d'une structure de financement islamique, où un investisseur achète une marchandise disposant d'un titre de propriété établi et la revend à un client (comprenant des bénéfices convenus d'avance). Cette vente est réalisée via des paiements échelonnée ou sous forme d'un remboursement d'un remboursement in fine ;
- Mourabaha: la revente d'un bien au prix de vente initial majoré d'une marge bénéficiaire déterminée et acceptée entre le vendeur et l'acheteur. La marge bénéficiaire peut être soit un pourcentage du prix, soit une somme forfaitaire. Il s'agit de la vente de son client (le donneur d'ordre) d'un prix au prix d'achat ou de revient majoré d'une marge déterminée par l'institution financière bénéficiaire et acceptée par le client. La Mourabaha constitue une forme de vente Amanah (vente fiduciaire) qui consiste à déterminer/préciser le prix d'achat ou de revient de la chose vendue (avec l'ajout des dépenses ordinaires).



Quelques partenaires en Afrique













AFRICAN EXPORT-IMPORT BANK
BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT

















THANK YOU













